



CMCAS BEARN BIGORRE

CAISSE D'ACTION SOCIALE

du personnel des Industries Electrique et Gazière du Béarn et de la Bigorre

Bizanos, le 12 octobre 2021,

Cher(e) Collègue,

Malgré la situation sanitaire actuelle qui rend toutes prévisions à court terme difficile, nous avons décidé de continuer à construire et proposer des activités sportives et culturelles pour le bien de tous.

Les Mercredis pour Tarbes et les Samedis à la neige pour Pau sont depuis toujours des moments incontournables pour notre CMCAS et les jeunes. Emancipation, rencontre, plaisirs, voici tous les ingrédients de cette activité portée par les collègues bénévoles dans le cadre du PAR et du POUR.

Pour le bon fonctionnement de l'activité, il est nécessaire que votre enfant soit assidu afin d'assurer une bonne cohésion et une progression homogène du groupe.

A noter :

❄ Inscription pour les jeunes de 6 à 17 ans et paiement en fin de saison

❄ Signaler impérativement la non-participation de votre enfant à la sortie auprès de votre SLV ou de la CMCAS au **05.59.72.88.00**

- Le **lundi avant 15h00** pour les **Mercredis sur TARBES**
- Le **jeudi avant 15h00** pour les **Samedis sur PAU**

Merci de transmettre à la CMCAS ou au correspondant de votre SLV, les documents ci-joints dûment complétés :

- le dossier d'inscription
- **l'attestation d'assurance à fournir**
- le formulaire de droit à l'image
- la feuille de renseignement médical

Les premières sorties seront prévues dès que les conditions sanitaires nous permettront un accès en toute sécurité pour les enfants et leurs familles, aux stations et que la neige sera au rendez-vous.

Nous espérons retrouver votre enfant très vite pour dévaler avec nous les pentes enneigées des Pyrénées et nous lui souhaitons une très bonne saison de sport d'hiver.

Bien amicalement,

Le Président de la CMCAS Béarn Bigorre

Jean Maurice DARBOUCABE



BULLETIN D'INSCRIPTION

AUX MERCREDI A LA NEIGE TARBES et ARGELES

Pour les enfants de 6 à 17 ans (+ de 6 ans au 1^{er} décembre 2021)

A retourner à la CMCAS Béarn Bigorre ou à la SLV avant le 15 novembre 2021

<u>ENFANT</u>	<u>MATERIEL</u>
Nom prénom de l'agent :	<u>Je désire que la CMCAS me prête du matériel (skis- bâtons)</u>
Nom prénom de l'enfant :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Date de naissance : SLV :	Taille :
Tel : ... / ... / ... / ... / ... ou ... / ... / ... / ... / ...	Hauteur mesurée sous la main le coude à 90° :cm (Nécessaire pour les bâtons)
Adresse :	
Mail :	
Prendra le Bus à :	
<u>NIVEAU DE SKI</u>	<u>POUR LES EXTERIEURS</u>
Niveau de ski :	Nom de l'agent IEG référent :
<input type="checkbox"/> débutant <input type="checkbox"/> autre (préciser) :	

Prêt de matériel

Je soussigné M....., m'engage à restituer le matériel de ski qui m'a été prêté aux dates indiquées par le responsable en fin de saison.

En outre si je rends le matériel en retard je m'engage à le remettre moi même en état avant sa restitution (réparation, fartage).

Dans le cas contraire, j'autorise la CMCAS à encaisser le chèque de caution.

Signature :

Assurance

Une assurance Responsabilité Civile ou extra-scolaire est obligatoire pour participer à cette activité. En cas d'accident de votre enfant et d'évacuation sur les pistes, les coordonnées de votre assurance seront communiquées aux services de secours de la station pour la prise en charge financière. **Pensez à vérifier que votre contrat d'assurance couvre la descente en «barquette», sans franchise.**

Compagnie d'assurance :

N° de contrat :Téléphone :

ATTENTION : joindre OBLIGATOIREMENT une photocopie de l'ATTESTATION d'ASSURANCE.



MERCREDI A LA NEIGE Tarbes Argelès SAISON 2021/2022

Droit à l'image

Je soussigné(e)

père - mère - tuteur de l'enfant,.....

dans le cadre de la mise en ligne sur les sites intranet et internet de la CCAS (www.ccas.fr) et de l'insertion dans les publications de la CMCAS sur des supports papier, réseaux sociaux, de photos et reportages

- autorise** expressément à utiliser l'image de mon enfant sans limitation de durée, ni autres formalités préalables
- n'autorise pas** l'utilisation de l'image de mon enfant.

Pour valoir ce que de droit

Fait le :/...../20.....

Signature:

Feuille de renseignement médical

NOM et Prénom de l'enfant :.....

Actuellement votre enfant suit-il un traitement ? Oui Non

Si oui, lequel ?.....

Si votre enfant doit suivre un traitement pendant l'activité, n'oubliez pas de joindre impérativement l'ordonnance en cours de validité (moins de 6 mois) ainsi que les médicaments dans leur conditionnement d'origine marqués au nom de l'enfant, accompagnés de la notice d'emploi.

Contre-indications ou restrictions médicales.....

Indiquez ici les difficultés actuelles de santé de votre enfant en précisant les dates (maladies, accidents, hospitalisations, opérations, soins infirmiers ou kinés...).

.....

A-t-il des allergies ?

alimentaires

médicamenteuses

respiratoires

autres (précisez) :.....

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, appareil dentaire ?

Précisez :

En cas de traitement occasionnel, merci de le remettre au responsable du groupe le jour de l'activité.



MERCREDI A LA NEIGE Tarbes Argelès **SAISON 2021/2022**



MODALITES PRATIQUES MERCREDI A LA NEIGE

Votre inscription à l'activité est un ENGAGEMENT SUR TOUTE LA SAISON et signifie donc PRESENCE A TOUTES LES SORTIES, si la CMCAS n'est pas prévenue, la sortie sera facturée.

En cas d'empêchement exceptionnel, merci de nous prévenir impérativement

Le LUNDI avant 15h00 auprès de la CMCAS BEARN BIGORRE

Par téléphone : **05 59 72 88 00** ou par mail : ccas-pyo.accueil@asmeg.org

REGLEMENT de la PARTICIPATION à l'ACTIVITE

Votre participation financière est déterminée par votre coefficient social, calculé à partir de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019. Elle comprend le transport en bus, le forfait ski, les cours de ski débutants et le goûter.

NOUVEAU : Cette année, les sorties seront payées en fin de saison.

Les « EXTERIEURS » et leurs REFERENTS

L'agent Ouvrant Droit dont l'enfant participe à l'activité peut parrainer un invité appelé « extérieur » en complément de sa participation financière, l'extérieur s'acquittera d'une cotisation de 20 euros pour le règlement de la carte adhérent.

L'agent référent devra assurer la transmission de l'information à son « invité ».

POUR LES ADULTES NON ENCADRANTS :

- tarif transport en bus : 8 euros (dans l'éventualité de places disponibles)
- l'adulte achètera personnellement son forfait à la billetterie de la station

Participation Pour 5 sorties MERCREDIS À LA NEIGE Tarbes

Inf à 5000	5001 à 7500	7501 à 10000	10001 à 12500	12501 à 15000	15001 à 17500	17501 à 20000	20001 à 22500	22501 à 25000	25001 à 27500	27501 à 30000	30001 à 32500	32501 à 35999	Sup à 36000	Ext
16 €	35 €	44 €	54 €	59 €	64 €	68 €	71 €	74 €	76 €	77 €	78 €	79 €	80 €	95 €

Participation par sortie supplémentaire MERCREDIS À LA NEIGE Tarbes

3,20 €	7,00 €	8,80 €	10,80 €	11,80 €	12,80 €	13,60 €	14,20 €	14,80 €	15,20 €	15,40 €	15,60 €	15,80 €	16,00 €	19,00 €
--------	--------	--------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

PRET DE MATERIEL POUR LA SAISON AUX INSCRITS A L'ACTIVITE

Possibilité de prêt de matériel (ski + bâtons) auprès de la CMCAS (à préciser sur le bulletin d'inscription).

Une caution de 50 euros sera demandée pour la location de chaque paire de ski.

Ce matériel devra être rendu en fin de saison à une date précise qui vous sera annoncée. Si le matériel est rendu après la date annoncée, il devra être remis en état de restitution (fartage, réparations).

Prêt de matériel aux OD et AD au coefficient social

Inférieur à 5000	5001 à 7500	7501 à 10000	10001 à 12500	12501 à 15000	15001 à 17500	17501 à 20000	20001 à 22500	22501 à 25000	25001 à 27500	27501 à 30000	30001 à 32500	32501 à 35999	Sup à 36000	Ext
9 €	19 €	24 €	29 €	31 €	35 €	36 €	38 €	40 €	40 €	41 €	42 €	42 €	43 €	50 €



MERCREDI A LA NEIGE Tarbes Argelès SAISON 2021/2022



MODALITES PRATIQUES MERCREDI A LA NEIGE

HORAIRES & ARRETS DU BUS

Avant le départ pour la journée, les responsables légaux des mineurs sont invités à prendre leur température. En cas de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'activité et ne pourra pas être accueilli.

ALLER	RETOUR
12h20 : Agence de TARBES 12h50 : BAGNERES Parking de la gare	18h30 : Retour à BAGNERES 19h : Arrivée à TARBES

TENUE VESTIMENTAIRE

Habiller les enfants de vêtements chauds, imperméables et adaptés à l'environnement montagnard (pas de gants en laine !). Vérifier AVEC votre enfant qu'il part avec toutes ses affaires : skis, bâtons, chaussures, gants, masque de vue, casque, crème solaire (vérifier le niveau de protection solaire).

Le casque et le masque de vue sont obligatoires sur les pistes pour les enfants.

L'activité se déroulera en fonction du protocole sanitaire en vigueur au moment de la reprise de l'activité. Application et respect des consignes sanitaires et gestes barrières.

COURS DE SKI POUR LES DEBUTANTS

Dans le cadre de l'activité « Mercredi à la neige », la CMCAS réserve 2h de cours de ski, pendant les cinq premières sorties, avec des moniteurs de l'ESF (École du Ski Français), pour les enfants débutants qui n'ont jamais skié. (Niveau à préciser sur le bulletin d'inscription).

Nous insistons sur le fait que l'assiduité de l'enfant aux séances consécutives est nécessaire à sa progression et à la bonne gestion du groupe des débutants par les bénévoles.

CASSE-CROÛTE et APPORTS ENERGETIQUES

Un mercredi à la neige est une activité physique relativement intense, en altitude et avec des températures souvent froides. La dépense d'énergie est importante et l'alimentation tout au long de la journée doit être équilibrée et suffisamment calorique.

La prise du repas « casse-croûte » est autorisée dans le bus lors du trajet aller.

Donnez à vos enfants de la nourriture facile à manger et à boire qui ne risque pas de tâcher le bus. Pas de boisson dans des cannettes métalliques, de préférence des bouteilles en plastique avec bouchons.

RAPPEL : Un goûter est offert en fin d'après-midi au restaurant de la station